

Reçu le,
18 SEP. 2019
Mairie de Barbizon

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures à _____ heures

Observations de M^(M) BOUISSON.

12 rue Gabriel Séailles

Au titre du SPR ne pas tenir compte du
Arbre forestier vestige de la forêt de Fontainebleau
sur la totalité de ma parcelle.

à Barbizon le 18 Septembre 2019

